

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 13 mars 2018 relatif à la composition du jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires

NOR : SSAH1830176A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique;

Vu le décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière de la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté du 6 février 2012 déterminant les modalités d'organisation et de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des fonctionnaires recrutés par inscription sur liste d'aptitude et des personnels détachés dans le corps des attachés d'administration hospitalière,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires au titre du cycle de formation qui s'est déroulé du 13 février au 15 décembre 2017 est composé comme suit :

M. Rodrigue FALLOURD, adjoint à la cheffe de bureau, représentant la directrice générale de l'offre de soins, président.

Mme Marie Renault, directrice des ressources humaines, représentant le directeur de l'EHESP.

M. Carl Allemand, attaché d'administration hospitalière au centre hospitalier universitaire de Rennes.

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 13 mars 2018.

Pour la ministre et par délégation :
Pour la directrice générale de l'offre de soins :
*L'adjoint au sous-directeur des ressources humaines
du système de santé,*
H. AMIOT-CHANAL